



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

**Arrêté BCERSC n° 26000042
du 01 JUL 2026**

**portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade
de secrétaire administratif de classe exceptionnelle
du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de Police
au titre de l'année 2026**

Le Préfet de Police,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2004 PP 29 des 5 et 6 avril 2004 modifiée portant fixation des principes généraux de la composition des jurys des concours, des examens professionnels d'avancement et des épreuves de sélection ou d'aptitude organisés à la préfecture de Police ;

Vu l'arrêté préfectoral BCERSC n°26000034 du 19 juin 2026 portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de Police, au titre de l'année 2026 ;

A R R Ê T E

Article 1

Sont nommés en qualité de membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de police, au titre de l'année 2026 :

Monsieur Léo PERRIN

Attaché d'administration de l'État, chef du bureau du dialogue social et des affaires réservées, service de gestion des personnels de la police nationale, sous-direction des personnels, direction des ressources humaines, secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police, président ;

Madame Sahel CASSARD

Attachée d'administration de l'Etat, responsable de la maîtrise des risques et du contrôle interne financier, bureau du contrôle de gestion et de l'appui à la performance, direction des finances, de la commande publique et de la performance, secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police, vice-présidente ;

Madame Bertille LATXAGUE

Attachée d'administration de l'État, chargée d'étude juridique, sous-direction de la protection

des usagers de la route, délégation à la sécurité routière du secrétariat général du ministère de l'intérieur ;

Madame Kaïswaria ASSOUMANI

Attachée d'administration de l'État, chargée de mission pour la modernisation de la lutte contre les discriminations, cellule innovation et transformation des ressources humaines, sous-direction des personnels, direction des ressources humaines, secrétariat général de l'administration de la préfecture de police de Paris ;

Article 2

Monsieur Léo PERRIN est nommé président du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de police, au titre de l'année 2026.

Article 3

Madame Sahel CASSARD est nommée vice-présidente du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de police, au titre de l'année 2026.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement du président, la présidence des travaux du jury est assurée par **Madame Sahel CASSARD**, vice-présidente.

Article 5

Le secrétariat est assuré par le personnel du bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours.

Article 6

La préfète, secrétaire générale pour l'administration, et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur les sites internet et intranet de la préfecture de police.

Pour le Préfet de Police et par délégation,



Olivier GIROD

Sous-directeur des personnels